

**Charenton sous l'Occupation allemande:
(1940-1945)
le destin tragique du Docteur Marco Lévi
dit Lévy (1881-1943)**

1ère partie



Marco Lévi dans le jardin de son domicile à Charenton
Photo non datée - Fonds privé de la famille

Naissance

Arrivée en France / Naturalisation

Etudes de médecine

Marco Lévi naît le 7 octobre 1881 à Constantinople, alors capitale de l'Empire Ottoman.

Il est de nationalité italienne comme ses parents.

Son père est négociant.

Il a un frère, son cadet d'un an, Samuel.

Etudes secondaires

Marco Lévi parle le judéo-espagnol, le turc et le français.

Il entreprend des **études secondaires, dispensées en français, au lycée prestigieux Galatasaray de Constantinople, fondé au XV^{ème} siècle.**

Sa restructuration fut achevée en 1868, avec l'aide de Victor Duruy, alors ministre français de l'instruction publique. Dans ce lycée, l'enseignement dispensé était équivalent, pour les contenus et la qualité, à celui des établissements français. Des élèves de toute confession, catholique, orthodoxe et juive y étudiaient à côté des élèves musulmans.



Monuments et bâtiments divers d'Istanbul
Le lycée de Galatasaray, plus d'un demi-millénaire d'histoire
Rédigé par Nat et publié depuis Overblog - 20 octobre 2008

Marco Lévi passe son Baccalauréat sous le contrôle de l'Ambassade de France.

Etudes supérieures de médecine

Muni de son diplôme, **il débarque seul en France en 1901**, avec l'intention d'y entreprendre des études de médecine.

Il pose ses valises à **Montpellier** et la même année s'inscrit à l'Université.

Dès 1903, il dépose une demande de naturalisation à la Préfecture de l'Hérault « ayant l'intention de s'établir en France ».

L'année suivante, il commence à travailler dans les hôpitaux de Montpellier, comme externe puis comme interne.

Il obtient la nationalité française en 1909. Le Préfet n'hésite pas d'ailleurs à souligner dans l'avis motivé qu'il rend, son dévouement et « ses services rendus ».

La situation pécuniaire de Marco Lévi est difficile. Nourri et logé par l'hôpital, il gagne seulement 400 francs par an.

N'ayant pas les moyens de payer les droits de Sceau, il n'aura à s'acquitter que d'une petite partie du fait « de preuves de travail et de bonne volonté » qu'il a toujours données. Ce sont les subventions du patronage des Etudiants étrangers qui lui permettront de financer ses études.



Marco Lévi est un élève brillant. Son parcours est exemplaire:

- 1902 : Major de promotion du P.C.N, certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, indispensable pour entreprendre des études dans les facultés de médecine.
- 1903 : 1er au concours de fin d'année
- 1904 : 1er au concours d'Externat - Hôpital de Montpellier



Médaille du lauréat au concours d'Externat, frappée au nom de Marco Lévy

- 1906 : 2ème au concours d'Internat des Hôpitaux de Montpellier
- 1909 : Licencié ès-sciences à la Faculté des Sciences de Montpellier (3 certificats)
- 1910 : Prix de thèse de Doctorat en médecine à la faculté de Montpellier
Prix Buisson Bertrand - Thèse sur les sutures artérielles
- En 1911, il commence sa carrière de médecin, chargé des fonctions de chef de clinique en chirurgie infantile, à la faculté de Montpellier.
- **Et c'est en 1912 qu'il ouvre son cabinet à Charenton, au 43, puis au 66, rue de Paris.**

Il exerce non seulement à son domicile, mais en plus dans deux cliniques, installées « Villa Iris », Bd Arago dans le XIII ème Arrondissement et "Villa Gravelle » à Charenton, dans la clinique du Docteur Marcel Copé avec lequel il entretient des relations d'amitié.

De confession juive, lui et sa famille quittent la commune dès 1941, après une des premières grandes rafles opérées dans le XI ème arrondissement de la capitale. Alors qu'ils sont réfugiés à Aubusson dans la Creuse, ils échappent à la rafle du 4 novembre 1943, grâce à leur voisine, Mme **Leonlefranc** qui les cache dans l'appartement qu'elle habite.

En 2011, elle et son mari, sont honorés, à titre posthume, du titre de **Juste parmi les Nations**.

1914-1918: 1ère Guerre mondiale

Marco Lévi fait son service militaire en France.

Il est recruté à Montpellier comme soldat de 2ème classe dans un régiment d'infanterie, en 1909.

Le Docteur Lévi est mobilisé durant toute la durée de la 1ère Guerre mondiale, du 2 août 1914 au 12 août 1919.

Il est affecté dans diverses unités, sur les champs de bataille de la Marne, de l'Aisne et de la Champagne.

Sous-lieutenant au début du conflit, il devient par la suite, officier supérieur avec le grade de Commandant. C'est comme médecin qu'il sert son pays, à des postes souvent très exposés (hôpitaux dits d'évacuation, services d'ambulances), au plus près des blessés. Détaché de l'intendance de Soissons, le poste chirurgical avancé se trouve à 500 mètres des lignes de l'ennemi. Il y reste pendant un an. En 1917, il est nommé chef d'équipe chirurgicale auprès des grands blessés.



Marco Lévi, en uniforme - Fonds privé de la famille Lévi

« Dans quel état moral, psychologique est-il revenu du « charnier" auquel il a dû faire face et de l'horreur de devoir décider qui tenter de sauver et qui laisser mourir? » s'interroge Mary Jo, sa petite-fille.

Si Marco Lévi n'a pas laissé de témoignage, les médecins racontaient qu'ils n'étaient pas préparés aux horreurs extrêmes de cette guerre. Habités à traiter une majorité de blessures par balle, ils sont confrontés, entre autres, aux conséquences de l'utilisation intensive de l'artillerie, qui cause des lésions profondes et multiples, rapidement infectées par la terre et les corps étrangers qui s'incrument dans les plaies et à partir de 1917, à l'utilisation des gaz. Tous les témoignages décrivent aussi l'afflux jusque-là inimaginable de blessés graves dans les postes de secours et le travail allant jusqu'à l'épuisement des chirurgiens.

En 1965, le Docteur Bussi-Taillefer, mobilisé lui aussi en 1914, raconte dans ses souvenirs publiés:« Aucun des médecins présents n'a jamais oublié ces pauvres malheureux, ces membres énormes doublés de volume, ces épidermes jaunâtres, ces chairs momifiées qu'on modifie à son gré, les membres parvenant à tenir tout seuls dans des positions impossibles, ces phlytènes (lésions de la peau dues à des frottements répétés, à une brûlure, au gel, à une infection) et l'aspect moribond de ces hommes. »
Cet extrait est repris dans Le Quotidien du médecin du 8 novembre 1993

Sa famille

Quelques mois seulement avant le début de la 1ère Guerre mondiale, Marco Lévi épouse Cécile Hauser (ou Hausser), le 27 janvier 1914 à la Mairie du XVII ème Arrondissement de Paris.

Elle est originaire d'une vieille famille juive alsacienne dont les plus lointains ancêtres se sont installés dans cette région, dans les années 1750.

De leur union naissent quatre enfants:

- Mary - Lise Lévi

Née, le 3 mars 1915

- Louise Micheline Lévi

Née, le 15 avril 1923

- Les jumeaux, Jean-Pierre et Colette Lévi

Nés, le 25 décembre 1925

Tous ont vu le jour au 43, rue de Paris à Charenton.



De gauche à droite, Jean-Pierre sur les genoux de sa soeur aînée, Mary- Lise, Micheline au centre et Colette sur les genoux de sa mère (1er juillet 1926) - Fonds privé de la famille Levi

« Notre famille juive était complètement assimilée...Papa ne reniait pas sa judéité, refusant toute forme religieuse mais extrêmement ouvert. **Pour lui, tout homme est d'abord un homme quelle que soit sa couleur, sa religion...**Pour nous à la maison, il n'était pas question de fêter les fêtes juives, pas même Kippour. »

« **Papa était tout; nous l'aimions et l'admirions sans limite.** »

Lettre de Colette - 2007

1939-1945: Seconde Guerre mondiale

La 1^{ère} Guerre mondiale devait être la « der des der » et pourtant vingt ans plus tard, bon nombre de médecins, comme Marco Lévi se trouvent de nouveau entraînés dans la guerre.

C'est ici à Combreux (Loiret) que la famille apprend la déclaration de guerre. « Cette nouvelle nous a tous beaucoup attristés et angoissés », dit Jean-Pierre Lévi.



Au premier plan, Marco Lévi: derrière lui, Cécile, son épouse et leurs filles Colette et Micheline - Fonds privé de la famille Lévi

Marco Lévi est mobilisé de septembre 1939 à avril 1940 comme **médecin militaire à l'hôpital d'Etampes.**

Qui se soucie alors de savoir si le soldat Lévi est Juif?

Avec la mobilisation, la famille est séparée



Marco Lévi (1939-1940) - Fonds privé de la famille Lévi

A la déclaration de guerre, Colette rejoint son frère jumeau Jean- Pierre, élève à l'école de Beauvallon depuis 1937. En effet, Jean-Pierre qui a contracté une pleurésie (forme sévère de primo-infection tuberculeuse) ne supporte pas le climat parisien. C'est la raison pour laquelle, il est soigné dans des établissements médicaux successifs, avant d'arriver au « Centre pulmonaire » réputé du Docteur Préault, installé à Dieulefit dans la Drôme, bien connue pour son climat bénéfique.

Quant à Mary -Lise (Lison), « elle n'est pas partie pour Montargis et reste jusqu'à nouvel ordre à Chateauneuf avec maman et Michou (Micheline) », comme l'écrit Marco Lévi à sa fille Colette, dans sa lettre du 7 octobre 1939.

La guerre bouleverse la vie de chacun. Rien n'est plus comme avant. **La séparation est pesante pour tous.** Marco Lévi loin des siens écrit encore: « Tu me feras toujours un très grand plaisir en m'écrivant souvent car moi aussi je me trouve trop seul et tout dépaycé ici ».

Quant à ses journées à l'hôpital dont il a géré l'organisation, elles semblent fort ennuyeuses. Seules ses qualités de brideur lui ont valu quelques invitations à Etampes, mettant « un peu de distraction dans sa solitude ».

Dans une autre lettre du 17 novembre 1939 que Marco Lévi envoie aussi à Colette, « alors que la guerre impose une nouvelle vie », on peut y lire non seulement tout l'intérêt qu'il porte à ses études mais aussi la fierté et tout l'amour d'un père: « Je suis donc très fier de toi et reste persuadé que tes prochains bulletins seront au moins aussi bons »... « Travaille toujours bien et n'oublie pas ton petit papa qui t'embrasse bien fort et t'aime infiniment ».



Jean-Pierre à Dieulefit en 1940 - Fonds privé de la famille Lévi

Jean-Pierre apporte aussi un éclairage sur l'installation de la famille à Dieulefit au cours de son témoignage du 17 septembre 2024. Malgré les 80 années écoulées depuis la guerre, les événements restent gravés dans sa mémoire.

« A la débâcle, ma mère et mes deux soeurs nous ont rejoints à Dieulefit.

Dès lors nous avons quitté le pensionnat, la famille s'installant d'abord dans une pension tenue par des religieuses puis dans une maison rue du Bourg où **notre père nous a rejoint** ».



Dieulefit, été 1940 : Mary - Lise



Micheline et Jean-Pierre

Fonds privé de la famille Levi

Les enfants participent au ramassage des foin.

1940, premières mesures antisémites du régime de Vichy

L'offensive allemande sur le front ouest débute le 10 mai 1940, mettant fin à la « drôle de guerre ». En quelques semaines, c'est la débâcle. **La France vaincue, signe l'armistice, le 22 juin 1940.**

Le 10 juillet 1940, une majorité de parlementaires vote les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. C'est la fin de la III^{ème} République. L'Etat français est fondé.

Collaborant avec l'occupant allemand dans tous les domaines, le « Gouvernement de Vichy » lui emboîte le pas et prendra pas moins de 64 lois et décrets antisémites qui s'ajouteront aux 10 ordonnances allemandes.

Marco Lévi est frappé de plein fouet ainsi que sa famille et tous les Juifs français et étrangers par toutes ces mesures et notamment par **les lois antisémites qui entravent leur liberté de déplacement et les excluent de nombreuses professions dont l'exercice de la médecine.**

Dans l'une de ses lettres non datée, il témoigne de ses difficultés, comme celles de franchir la ligne de démarcation pour revenir à Charenton, parce que juif. En effet, depuis la loi du 27 septembre 1940, le retour des Juifs de la zone dite libre vers la zone occupée est interdit. « Toutes mes demandes ont été vaines, les autorités françaises ne me permettent pas de rentrer à Paris. Pas plus par mes propres moyens en automobile que par le train parce que je m'appelle Lévy et que les forces d'occupation n'autoriseront pas mon passage ».

Avec la promulgation de la loi du 16 août 1940, Marco Lévi est interdit d'exercice de la médecine. En effet, l'article 1^{er} stipule que: « nul ne peut exercer la profession de médecin, de chirurgien dentiste ou de pharmacien en France ou dans les colonies françaises s'il ne possède pas la nationalité française à titre originaire comme étant né d'un père français ». En outre, un décret du 11 août 1941 fixe à 2% de l'effectif total, le nombre de médecins juifs autorisés à exercer. Or, Marco Lévi n'est pas né de père français, il ne figure pas parmi les 2% des médecins juifs autorisés à exercer.

Psychologiquement et économiquement, ces mesures discriminatoires sont pour lui et les autres médecins juifs, lourdes de conséquences. Du jour au lendemain, les voilà privés de leurs revenus.

Marco Lévi expose cette situation dans sa lettre: « **La situation devient pour moi dramatique.** J'ai à assurer l'existence matérielle de ma femme et de mes quatre enfants à l'heure où **ma clientèle est réduite à néant, ma maison menacée d'être occupée et probablement pillée, mes disponibilités épuisées.** Ce sera bientôt, si je ne rentre pas, non seulement la misère mais la famine au sens propre du mot, à moins de solliciter des secours qui constitueraient une charge pour la collectivité. Or je ne réclame aucun secours. **Je ne demande qu'à travailler à un moment où la France réclame l'utilisation de toutes les énergies.** C'est pour toutes ces raisons

dont l'urgence vous apparaîtra que je vous (le Maire de Charenton) serais reconnaissant de vouloir bien transmettre à l'autorité supérieure ma demande de rapatriement à Paris, envisager mon utilisation dans un service hospitalier comme au moment de ma mobilisation »....

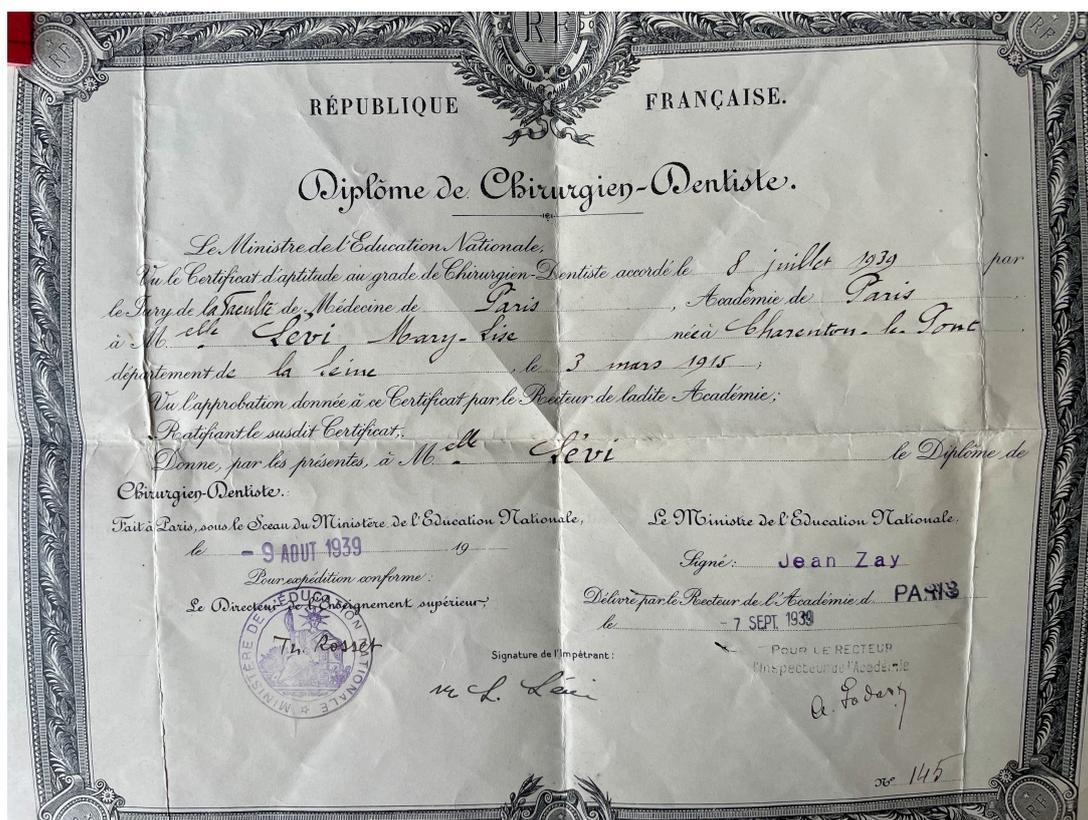
Le Maire de Charenton, quant à lui, compte bien aussi sur le retour du Docteur Lévi. C'est pour toutes ces raisons, auxquelles il faut ajouter l'ennui, suscité par le désœuvrement, à peine atténué par quelques opérations que lui confia le Docteur Préault, que le Docteur Lévi regagne Charenton, fin septembre 1940.

A cette date, retourner en zone occupée ne semble pas présenter de réel danger. Qui peut alors imaginer qu'aux mesures discriminatoires à l'encontre des Juifs français et étrangers succèderaient des mesures de déportation et d'extermination pour le seul fait « d'être né juif »?

Marco Lévi a-t-il pu exercer pleinement sa profession de retour à Charenton? Les médecins étant considérés comme indispensables, on peut penser, qu'il a reçu comme les autres médecins juifs, un récépissé, daté du 26 septembre 1940, qui lui permettait d'exercer sa profession jusqu'à ce qu'une décision définitive soit prise par les autorités.

C'est le 8 décembre 1942 que Marco Lévi obtient l'autorisation officielle de poursuivre son activité, par décision du Conseil de l'Ordre des Médecins de la Seine, sous le n°4248. (l'article 2 de la loi du 22 février 1941 qui permettait d'accorder une dérogation aux anciens combattants, joua en sa faveur).

Par contre, Mary-Lise, l'aînée de ses filles, chirurgien dentiste, diplômée, depuis le 7 septembre 1939, ne peut plus exercer.



Ce fut un coup très dur, raconte Mary-José, sa fille.

C'est à elle, à sa « petite Lison » que Marco Levi écrit le 16 mai 1943, deux semaines avant son arrestation. Père aimant, attentif au bien-être des siens, il ne laisse pas transparaître d'inquiétude particulière. Il lui raconte son quotidien, sa fatigue et ses difficultés inhérentes à l'Occupation et à l'exercice de sa profession.

« Il faut dire qu'avec l'absence totale de moyens de transport, ma clientèle s'est complètement modifiée.

Les gens viennent à la consultation dès le matin puisqu'on ne peut pas me toucher au téléphone. Puis ce sont quelques visites en ville à pied bien entendu, le repas de midi expédié en vitesse sauf lorsque Lulu vient partager le menu, ce qui arrive environ une fois par semaine. Ensuite c'est la consultation jusqu'à 5 heures, de nouvelles visites encore à pied jusqu'à 7h30 et la consultation qui reprend jusqu'à 9 heures. Alors je me sens tellement las que je mange en vitesse et me couche pour amorcer d'ailleurs une insomnie qui se prolonge tard dans la nuit ou tôt vers le matin. Et le lendemain, cela recommence.

Le dimanche est un jour de repos relatif. Je fais un peu la grasse matinée puis Lulu vient me chercher régulièrement pour déjeuner chez des amis. L'après-midi c'est parfois un bridge, d'autres fois du travail de bureau pour mettre mes notes à jour. Et ainsi se succèdent les semaines sans aucune modification ».

Il connaît la situation de sa fille et lui envoie tout son soutien moral et affectueux ainsi que son espoir en des jours meilleurs : « Je sais mon petit que tu t'ennuies beaucoup et c'est pourquoi ma pensée va si souvent vers toi... Tu as de nombreuses heures creuses pour rêver, t'ennuyer ! Il faut penser surtout que la vie actuelle que tu mènes est anormale... Qu'elle prendra fin heureusement un jour. C'est pour ce jour-là qu'il faut te conserver... Tout le reste est factice et passager... C'est pourquoi ma chère petite enfant, je te demande de ne pas désespérer... Attendons la normalisation des choses et ne nous laissons pas aller à des solutions de désespoir ou de lassitude. Tu retrouveras ton travail, ton milieu, ton intellectualité propre et tu créeras un foyer à ta hauteur. D'ici là, petite, courage et patience: je reste toujours près de toi pour que tu sortes de cette épreuve, grandie et améliorée ».

Marco Lévi clôt sa lettre à Mary-Lise par ces mots: « Je t'embrasse très tendrement et te charge d'en faire autant à maman et aux trois autres enfants. Ton papa qui t'aime beaucoup ».

Dieulefit, un refuge pour sa femme et ses enfants

Dieulefit, tout comme le département de la Drôme, terre protestante, s'avère être, dès 1937, **une terre d'accueil et de refuge** pour plus d'un millier de personnes pourchassées par les Allemands: une majorité de Juifs, des

Républicains espagnols, des communistes, des intellectuels menacés et des artistes « indésirables ».

En outre, la Drôme est relativement épargnée par la guerre: en zone dite libre en 1940, elle passe sous contrôle italien en novembre 1942 après le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord. Mais en septembre 1943, l'Italie capitule; tout bascule. Les Allemands prennent alors le contrôle de la région, mais fort heureusement, l'administration allemande n'a ni les moyens, ni le temps de mettre en oeuvre sa politique de persécution. Ici, ni recensement, ni carte tamponnée du « Juif » ou « Juive » rouge infamant, pas plus que de port de l'étoile jaune. En outre, la Drôme est libérée par les FFI dès juin 1944 et définitivement par les Américains, fin août.



Dieulefit 1943: Colette et Jean-Pierre, leur mère, Mary-Lise et Micheline
Fonds privé de la famille Lévi

Alors que Marco Lévi retourne à Charenton, son épouse et ses enfants restent pour la durée de la guerre à Dieulefit.

Ils quittent la maison pour un appartement qui, raconte Jean-Pierre, est situé à côté d'un petit restaurant du bourg « où nous mangions presque tous les jours du lapin ».

L'épouse de Marco Lévi « a les soucis des enfants et de l'intérieur qui sans la distraire lui tuent le temps »; Mary-Lise tient une annexe d'un confrère à Montélimar et Jean-Pierre et Colette poursuivent leurs études.

Ils fréquentent l'école de **Beuvallon fondée par Marguerite Soubeyran** en 1929, une « école nouvelle », au grand air, laïque, ouverte à la pédagogie moderne où l'enfant se développe à son rythme et participe au processus d'apprentissage. Ce lieu de générosité et de tolérance, à l'image de la commune et de la région, accueillait déjà des réfugiés républicains espagnols, avant la guerre, puis des Juifs, enfants ou adultes, des résistants et des communistes.

« On arrivait à Beuvallon et l'on n'était plus juif, ni allemand, ni exilé, ni traqué. Simplement on existait comme des êtres humains », peut-on lire dans un article de Charles Vial du 8 et 9 juillet 1987, paru dans la presse locale, intitulé « Dieulefit à l'heure allemande ».

Jean-Pierre Levi se souvient qu'« il a eu la révélation à Beuvallon de ce qu'était le sens de la responsabilité et de la liberté...qu'il jouissait de conditions exceptionnelles dans cette pension d'enfants » et d'ajouter: « On nous laissait libres de nos mouvements avec quelques très rares contraintes qui consistaient à respecter les horaires des cours et des repas... On se promenait partout dans cette école... Il n'y avait aucune barrière, ce qui nous donnait le sens des responsabilités... J'en garde un souvenir impérissable ».

C'est à la Roseraie, crée par Pol et Madeleine Arcens, appelés affectueusement, oncle Pol et tante Mad, qu'à partir de la Seconde, Jean-Pierre et Colette, ainsi que Micheline, **poursuivent leur études**.

L'état d'esprit qui règne dans ces deux établissements ainsi que les activités de scoutisme auxquelles ils participent leur ont donné « un certain sens de l'amitié et des obligations vis à vis d'autrui » dit encore Jean-Pierre.

80 ans plus tard, il n'a rien oublié de la générosité et de l'engagement des dieulefitois qui, grâce à leur accueil, leur ont permis de ne pas souffrir de leur exil charentonnais, hormis l'absence de leur père. Comme il le dit aussi, dans cette période troublée, ils ont été en quelque sorte des « privilégiés ».

Pourtant, **il y a eu des alertes, de descentes d'Allemands**. « Nous nous sommes alors cachés dans divers endroits, cabane dans la montagne, ferme d'épiciers, appartement occupé par un journaliste du Figaro. C'était toujours avec un peu d'angoisse que nous sortions de ces refuges, le téléphone portable n'existant pas, pour nous prévenir que tout danger était écarté. Ma

mère et ma soeur aînée ne se sont jamais cachées du fait que nous disposions de **fausses cartes d'identité** ».

C'est, en effet, **Jeanne Barnier**, la Secrétaire de Mairie qui confectionne les faux papiers d'identité (cartes d'identité, cartes d'alimentation, actes de naissance...), « une tâche énorme, en cachette du Maire ou plutôt grâce à son aveuglement volontaire » témoigne Marguerite Soubeyran.

Sans elle et tout ceux qui travaillèrent avec elle, risquant leur vie, sans la communauté protestante, « ce miracle était impensable » disent les Anciens de Beauvallon.

Plusieurs furent honorés du titre de Juste parmi les Nations, des années après la guerre pour avoir sauvé des adultes et des enfants juifs.



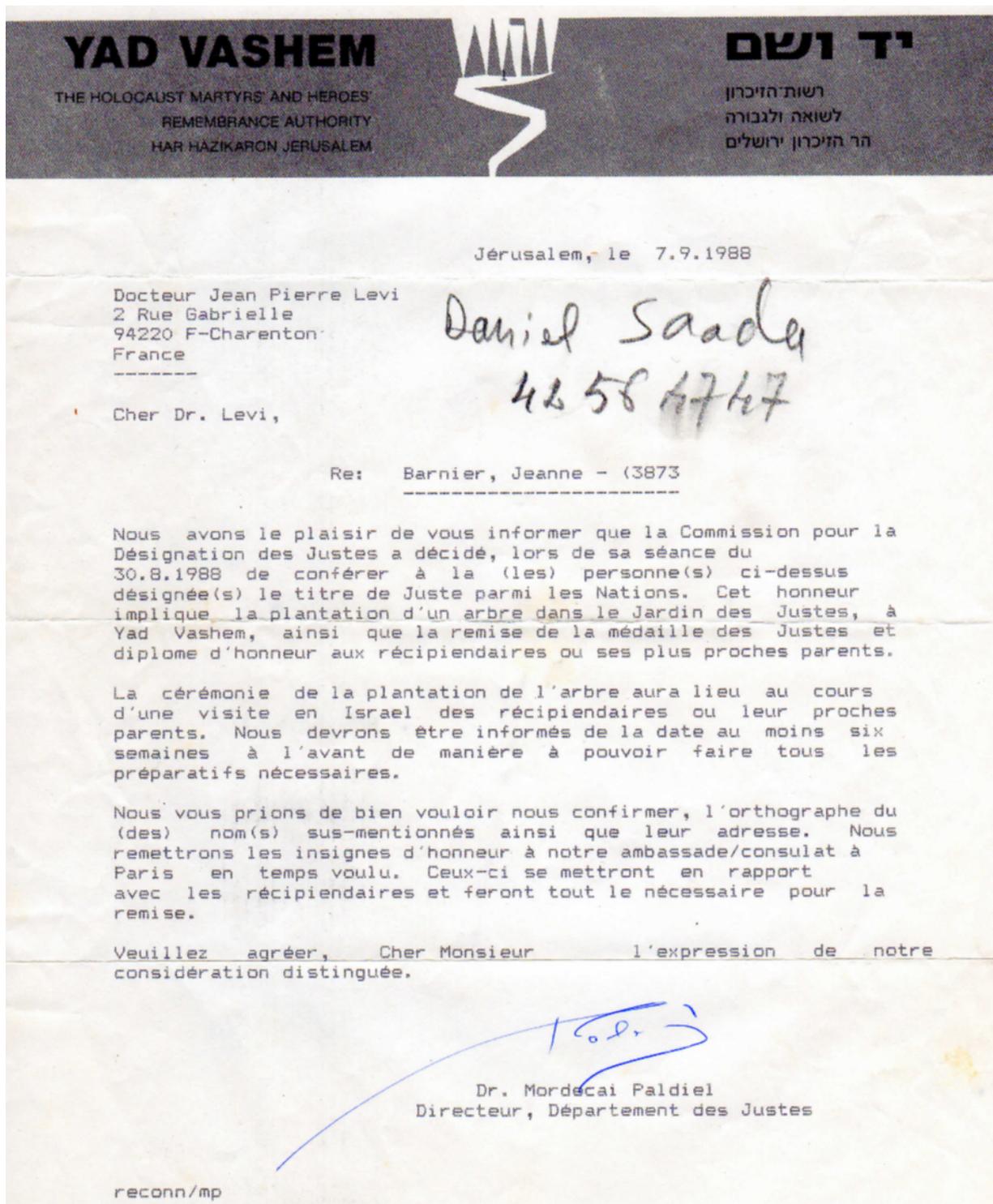
Ecole de Beauvallon - source inconnue

« L'école nouvelle, pour nous, était une préparation à la vie et le moyen de former des citoyens dignes de ce nom... Nous pensions que chacun de nous a une tâche à accomplir, si petite soit- elle, pour essayer d'apporter plus de justice, plus d'égalité, plus de vraie démocratie dans le monde. L'énormité de la tâche, et en même temps notre petitesse , ne m'effrayaient pas. Si chacun, dans le cercle où il est placé, consacrait sa vie à cette tâche, j'ai la conviction profonde que le monde entier marcherait mieux ».

Souvenirs de Marguerite Soubeyran

De ces années terribles, Jean-Pierre Lévi garde une « reconnaissance définitive », envers les Dieulefitois, dont écrit-il, « presque la totalité de la population mériterait de figurer parmi les Justes ».

Par lettre du 7 septembre 1988, il est informé, que les démarches qu'il a effectuées en faveur de Jeanne Barnier ont abouti et que la Commission pour la Désignation des Justes, lui confère, le titre de Juste parmi les Nations.



Fonds privé de la famille Lévi